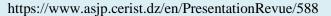


Disponible en ligne sur

ASJP





Instructions aux auteurs

La Revue Algérienne d'allergologie publie en langue française des éditoriaux, des articles originaux, des mises au point, des faits cliniques ou biologiques, des lettres à la rédaction et également les actes de l'académie Algérienne d'allergologie.

Les manuscrits soumis en langue anglaise pourront également être publiés.

Les articles ne doivent pas avoir été publiés antérieurement ni être publiés simultanément dans une autre revue. Les travaux soumis doivent être conformes aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki.

Ils doivent avoir été soumis, s'ils le requièrent à un comité d'éthique. Quand un travail a été soumis à un comité d'éthique il doit en être fait mention dans le texte.

La Revue Algérienne d'allergologie est en accès libre, ce qui signifie que tous les lecteurs intéressés peuvent accéder librement à la revue en ligne sur:https://www.academie-allergologie.dz/ ou sur la plateforme des journaux scientifiques algériens « Algerian Scientific journal platform » https://www.asjp.cerist.dz.

Le journal dispose d'un comité scientifique qui garantit le maintien des normes scientifiques nécessaires, ainsi qu'une large couverture régionale, nationale et internationale.

Les manuscrits doivent être soumis en ligne

« https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/588 », selon les recommandations du journal et selon le model « Template » prédéfini. Une fois le manuscrit accepté pour publication, et après lever des réserves, il sera soumis à une révision de la langue, et une validation des références afin d'assurer la meilleure qualité de publication possible.

1. DOMAINES D'INTERETS

La RAA est une revue scientifique académique spécialisée, ouverte aux publications dans le domaine de l'allergologie clinique, asthmologie, allergologie fondamentale et immunologie clinique.

2. SOUMISSION DES MANUSCRITS

Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici et sont vivement encouragés à utiliser le système de soumission en ligne Algerian Scientific Journal Platform : https://www.asjp.cerist.dz/

Configuration requise

Le format de fichiers textes utilisables est MS Word

3. PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Le manuscrit doit comporter 250 mots ou 1500 signes par page. Il se compose des éléments décrits ci-dessous.

La page de titre

- Un titre en français et en anglais.
- Les noms des auteurs (initiale du prénom et nom de famille),

L'adresse postale complète des services ou des laboratoires concernés avec indication de l'appartenance de chacun des auteurs.

• Le nom et le numéro de téléphone, de fax et l'adresse e-mail de l'auteur à qui seront adressés les demandes de modification avant acceptation, les épreuves et les tirés à part.

Les résumés et mots clés

Chaque article comprend un résumé de 250 mots au maximum, en français et en anglais, ainsi que des mots clés (5 à 10) également en français et en anglais. Pour les articles originaux, ces résumés doivent être structurés, c'est-à-dire comporter les sous-titres suivants :

but de l'étude, patients et méthodes, résultats, conclusion.

Le texte

Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs et facilement compréhensibles, précis et concis. Ils doivent s'assurer que le français est simple et correct, sans jargon médical. Les abréviations doivent être expliquées lors de leur première apparition dans le texte et, ensuite, être utilisées de manière cohérente et invariable. Aucune abréviation ne sera utilisée dans le titre ni dans le résumé. Pour ne pas nuire à la clarté, elles doivent être en nombre restreint. Les unités de mesure abrégées doivent être conformes aux nomenclatures

Internationales (par exemple, l'abréviation de minute est « min » et non pas « mn »).

Les rubriques

- Éditorial

Il peut être soit sollicité par le comité de rédaction, soit soumis spontanément par les auteurs. Il a pour but d'exprimer une opinion sur un sujet précis et d'actualité, même controversé. Il ne doit pas dépasser cinq feuillets et cinq références.

- Revue générale

Elle peut être soit sollicitée par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Elle a pour but de faire le point exhaustif d'un sujet d'intérêt général. La revue générale ne comporte pas plus de 20 feuillets et 100 références.

- Mise au point

Elle peut être soit sollicitée par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Moins exhaustive que la revue générale, elle est destinée à actualiser les connaissances sur un sujet plus limité. À part quelques références essentielles, la littérature analysée est celle des cinq dernières années. Le texte ne comporte pas plus de dix feuillets et 50 références.

- Article original

Il apporte des informations obtenues à partir d'une étude clinique ou de laboratoire. Il comprend 10 à 15 feuillets (hors tableaux et figures) et suit le plan suivant : introduction, patients (ou matériels) et méthodes, résultats, discussion et conclusions.

- Fait clinique ou biologique

Il permet de publier une ou plusieurs observations originales bien documentées mais réduites aux faits essentiels, à valeur didactique. Il ne dépasse pas sept feuillets, dix références, un ou deux tableaux ou figures.

- Lettre à la rédaction

Elle permet à l'auteur d'attirer l'attention des lecteurs sur un fait précis, de donner un commentaire sur un article déjà publié ou de délivrer à ce propos une expérience personnelle, ou encore de publier rapidement un fait ou des résultats préliminaires pour prendre date. Le texte comporte de deux à quatre feuillets, cinq références, un ou deux tableaux ou figures. Non soumises à l'examen du comité de lecture, les lettres à la rédaction paraissent sous la seule responsabilité de l'auteur, après acceptation par la rédaction.

Les références

Le nombre de références ne doit pas dépasser 30 dans les articles originaux et 50 dans les mises au point. Les références figurent sur une (des) page(s) séparée(s) et sont numérotées à la suite par ordre d'apparition dans le texte. Elles sont identifiées dans le texte, les tableaux et les légendes par des chiffres arabes entre crochets. Les références citées uniquement dans les légendes, les tableaux ou les figures sont numérotées de telle façon qu'elles succèdent à la dernière référence citée dans le texte avant l'appel du tableau. Les numéros sont séparés par des virgules quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non, et par un tiret quand il s'agit d'au moins trois chiffres consécutifs

- seuls les chiffres extrêmes sont alors cités : [5,7], [9–11],

[5, 7, 9–11, 13]. L'article ne comporte que les références à des textes qui ont été consultés pour la rédaction du travail. Les références citées doivent être accessibles aux lecteurs. Toutes les références citées dans le texte figurent dans la liste des références et vice versa. Jusqu'à six auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de sept, seuls les six premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ». Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention (à paraître) ou (in press). Les références à des communications personnelles, des mémoires, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues ne sont acceptées qu'entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique.

Les références sont présentées conformément aux normes de « Vancouver » (International Committee of Medical Journal Editors.

Les tableaux

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel de son numéro entre parenthèses. Il est accompagné d'un titre (placé audessus) et, éventuellement, de notes explicatives (au-dessous). Il est saisi en double interligne sur une page (sans réduction par photocopie).

Il est important de penser à la dimension d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.

Illustrations

Toutes les figures (graphiques, dessins ou photographies) sont numérotées en chiffres arabes et appelées dans le texte par ordre numérique (numéro entre parenthèses). Chaque figure est fournie sur un fichier distinct.

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple :

« fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

4 ANALYSE DU MANUSCRIT PAR LA REDACTION ET DECISIONS

La décision finale de publication sera faite par la Rédaction, et sera fondée sur les critères suivants : respect absolu des Instructions aux auteurs, conformité au style de la Revue, originalité, nouveauté, impact à prévoir dans la communauté médicale ou scientifique.

Le manuscrit est analysé par des membres du comité scientifique. Son acceptation résultera de l'avis de plusieurs rédacteurs et/ou relecteurs, après d'éventuelles modifications.